

**Complainte sur l'assassinat, en 1687, du R.P. Guillaume Le Court,
Gardien du couvent des Cordeliers de Grâces, près Guingamp (Côtes du Nord).**

Le P. Guillaume Le Court, né près de Jugon, en 1580, appartenait à une famille qui a fourni un grand nombre de membres à l'Eglise et à divers ordres religieux, notamment : Robert Le Court, chevalier de Malte, Prieur en 1347 de la Bruère et de l'Aigle ; Dom Michel Le Court, de Launay-Rouault, Prieur de Plestan, en 1535 ; Dom Jehan Le Court, abbé de Planguenoal, vers la même époque ; l'abbé Geoffroy Le Court, religieux de l'ordre de Prémontré, à l'abbaye de Beauport, puis sous prieur et prieur de l'abbaye de la Luzerne, près d'Avranches ; Denys Le Court du Pont Ollivier, recteur en Normandie ; Charles Le Court de Froidebise, prieur claustral de Lonlay sur Egrenne qui a fourni l'article Lonlay à l'auteur du Neustria pia ; Etienne Le Court, curé de Condé sur Noireau, lequel était allé à la suite de son parent Geoffroy se fixer en Normandie, et fut condamné à mort, en 1532, par le tribunal de l'inquisition, pour avoir émis, au sujet de l'Immaculée conception des propositions qui furent trouvées hétérodoxes.

Le P. Le Court a laissé la réputation d'un prédicateur distingué. En 1633, il posa la première pierre d'une partie des bâtiments de son couvent, et en 1636, il dressa l'inventaire du chartier. En 1637, il fut assassiné par les frères Louis et François, moines de Grâces qui, suivant la tradition généralement accréditée, se seraient vengés sur lui d'une punition à eux infligée par le P. Prieur, à l'occasion de la nourriture. Ces deux moines entrés à Grâces sans une véritable vocation religieuse, ne trouvaient pas qu'on y fit assez bonne chère, et le ressentiment de leur punition les aurait conduits au crime qui a donné lieu aux plaintes ci-après. Cet événement causa une grande émotion en Bretagne, et fournit matière à des récits dont quelques uns étaient consignés dans les livrets qui se publiaient avant 1789 et qui étaient principalement consacrés à la mention des miracles opérés par l'intercession de la sainte patronne de l'église de Grâces où les pèlerins affluaient chaque année. Une croix de pierre avait été érigée, au coin de l'avenue du château de Keravel, sur le bord du chemin de Guingamp à Grâces, à l'endroit même où avait succombé le P. Le Court. Cette croix qui porte encore le nom de Croix du Frère, a été, au consentement de la famille de Roquancourt, transférée dans le cimetière de Grâces, par les soins de M. Botrel, curé de cette commune. Elle contribue, avec les plaintes que je transcris plus loin, à perpétuer la mémoire du P. Le Court et celle du crime dont il fut victime. Le texte breton, du dialecte de Tréguier, est accompagné d'une traduction littérale de M. Milin qui a bien voulu annoter l'original, reproduit sans altération. Cette traduction est suivie, à son tour, d'une complainte en vers français que j'ai recueillie en même temps que l'original breton dont elle est une variante plutôt qu'une traduction.

Kichen Goengamp, en couent Graç Tra la la la la, tra la la la la Kichen Goengamp, en couent Graç a zo bet gret eur malheur bras	Près Guingamp, au couvent de Grâces, Tra la la la la, tra la la la la Près Guingamp, au couvent de Grâces, Il a été fait un grand malheur
5 Ar gardien zo bet lahet gant daou vanac'h miliguet	Le gardien a été tué avec deux moines maudits
'R per Louis ac ar per Frances a heurtas e or assembles	Le père Louis et le père François heurtèrent à la porte à la fois
Mes an or a oa prennit mad, 10 - «Piou a zo aze, me an tad ?»	Mais la porte est bien fermée ; - «Qui est là, dit le père ?»
- «Digoret, me an daou vanac'h,» - «henoan na digorin quet dac'h.»	- «Ouvrez, disent les deux moines ;» - «Ce soir, je ne vous ouvrirai pas.»
An daou vanac'h a lavare da c'hardien Graç a neuze :	Les deux moines disaient au gardien de Grâces alors :
15 - «Gardien Graç digor d imp ni ; «ema r laer er sacristery.	- «Gardien de Grâces, ouvrez-nous ; «Le voleur est à la sacristie.
«Allum e ar golo er lamp ; «digor armel ar zacramant.»	«On a allumé la lumière à la lampe «L'armoire du sacrement (le tabernacle) est ouverte»

- | | |
|--|--|
| <p>Gardien Graç, vel ma e lavas
20 Da bidi Doue nem lekas</p> <p>'n e goaze, 'n e oele zavet,
D'bidi Doue en em laket :</p> <p>- «Itron Vari, assistanç din,
«mi m euz ornet ar vat ho ty.</p> <p>25 «Daou gale aour azo 'n ho ty,
«Pa arruis, na oa hiny.</p> <p>«Eur c'hristad ac eur groaz arc'hant
«d'ho seiz auter accoutramant.»</p> <p>A neuze da digori e et ;
30 Quer goas digor n han devoa gret</p> <p>Quer goas digor n han devoa gret
e vue 'zo dea coustet.</p> <p>ha pa oe maro gadien Graç
cetu ar c'hleyer o son glas.</p> <p>35 Ar per Louis a lavare
d ar per France ac a neuze :</p> <p>- «Quemer alchoeou an ilis
«ha ques fonuz da groec'h ar vinq¹ »</p> <p>«ha mar a zo nicun o son,
40 «plant eun dag en creis e galon».</p> <p>Ar per Frances a lavare
en traon ar vinq, pa disqenne :</p> <p>- «Mi assur d hac'h dre ma fe vat
«nas deus nicun o vranceillat ;</p> <p>45 «nas deuz nicun o vranceillat
«met Graç ar verc'hes ac he map».</p> | <p>Le Gardien de Grâces, aussitôt qu'il lui a été dit,
Il se mit à prier Dieu :</p> <p>s'étant mis sur son séant dans son lit,
Il s'est mis à prier Dieu :</p> <p>- «Dame Marie donnez-moi assistance,
«J'ai bien orné votre maison.</p> <p>«Deux calices d'or sont dans votre maison,
«Quand j'y arrivai, il n'y en avait aucun.</p> <p>«Un ciboire et une croix d'argent,
«des ornements à vos sept autels.»</p> <p>Et alors il est allé ouvrir ;
Aussi mauvaise ouverture il ne fit :</p> <p>Aussi mauvaise ouverture il ne fit ;
Sa vie lui en a coûté.</p> <p>Et quand fut mort le gardien de Grâces,
Voici les cloches qui sonnent le glas.</p> <p>Le père Louis disait
au père François alors :</p> <p>- «Prends les clefs de l'Eglise,
«et va vite au faite de l'escalier,</p> <p>«Et s'il est quelqu'un qui sonne,
«plante lui une dague au milieu du coeur.»</p> <p>Et le père François disait,
au bas de la tour quand il descendait :</p> <p>- «Je vous assure sur ma bonne foi,
«qu'il n'y a personne à mettre (les cloches) en branle ;</p> <p>«Il n'y a personne à mettre (les cloches) en branle
«Si ce n'est la grâce de la vierge et de son fils.»</p> |
|--|--|

¹ Groec'h ar vinq. Ces deux mots signifient ici le sommet de l'escalier, le haut du branle. Groec'h est assurément le Kreac'h actuel des Bretons et vinq une de ces nombreuses expressions inusitées qui ne se retrouvent que dans les anciennes légendes. En effet, elle ne se voit, que je sache, dans aucun dictionnaire breton, et n'a d'analogie, en celtique, qu'avec le radical gwint. Ce gwint marque élévation de l'une des extrémités d'une pièce de bois ou de fer tournant sur un axe ; tel un pont levis, en breton, porz gwint, pont qui s'élève ou s'abaisse à volonté, comme le dit Mr Le Gonidec. Est-ce de ce mot gwint qu'a été fait vinq ou gvinc, pour exprimer le branle qu'on imprime aux cloches, par exemple quand on les sonne, ou ne serait ce pas plutôt du mot vinq, formé du bruit de l'axe en mouvement que viendraient et le mot gwint et la vis française, par l'élosion de l'n nasal ? Il serait difficile de se prononcer pour l'une ou l'autre de ces hypothèses, mais toujours est-il qu'il y a un certain rapport entre gwint, vinq et vis. Ce dernier mot se trouve dans pont-le-vis et l'n de vinq devait être peu audible dans la prononciation, puisqu'on a fait rimer ce mot avec ilis. G. Milin.

- Da Vontroulez, hi a zo et ;
peb habit neve o deus bet ;
- peb habit ru passamentet
50 ouz menec'h na dereont quet.
- An daou vanac'h a c'houlene
ouza ar passager a neuze :
- «Tremenet an omp ar Bordal,
«Car n imp ni na nomp quet tud fal».
- 55 - «Tud honest oc'h, m'ho tremeno ;
«tostet d'ar vag, ha mi 'oelo».
- Ha, dal ma tostajong dar vag
a hes an dour en liou ar goat.
- «Pe tore torfet a heus gret,
60 «dour ar mor n'ho andurfe quet ?»
- «Gardien Graç a zo lahet,
«ac a zo a imp ni tamalet»
- Var ar lec'h a hint bet staguet
ac heb dale hint bet crouguet.
- 65 - «Autrou Doue, pardon d imp ni
«d'ar martyr, de vuntrerien cri» !
- A Morlaix ils sont allés ;
Chacun un habit neuf ils ont eu ;
- Chacun un habit rouge passémenté ;
A des moines ils ne conviennent pas.
- Les deux moines demandaient
au passager alors :
- «Passez-nous à Bordeaux,
«Car nous, nous ne sommes pas des hommes
méchants.»
- «Vous êtes des hommes honnêtes, je vous
passerai ;
«approchez du bateau et je verrai.»
- Et aussitôt qu'ils s'approchèrent du bateau,
alla l'eau en couleur de sang.
- «Quel genre de crime avez-vous fait,
«Que l'eau de la mer ne vous supporterait pas ?»
- «Le Gardien de Grâce a été tué
«et nous en sommes accusés.»
- Sur la place ils ont été attachés
et sans retard, ils ont été pendus.
- «Seigneur Dieu, pardonne nous
«au martyr et à ses meurtriers cruels !»